

Groupe de travail sur les interventions d'urgence (GTIU) de Transports Canada - Membres

Chris Power, **Président**
Adrian Michielsen, **Vice-président**

Association des pompiers autochtones du Canada
Blaine Wiggins, Arnold Lazare et Mike Seth

Assemblée nationale des premières nations
Irving Leblanc

British Columbia Ministry of Environment
Dennis Redford, Laurie Boyle, D'Arcy Segó et Yannick Lapière

British Columbia Ministry of Transportation
Brandie Frawley

Distribution responsable Canada
(Association canadienne des distributeurs de produits chimiques)
Jim Bird et Mark Jasper

Association canadienne des chefs de police
Mark Ford et Murray Knowles

Association canadienne des chefs de pompiers (ACCP)
Erika Adams, Brian Ladds, J-P Cody-Cox,
Kevin Clifford, Dan Paulsen et Corey Schram

Association canadienne des producteurs pétroliers
Blake Williams, Vicki Balance, Craig McCaskey et Henry Ridders

Canadian Council of Fire Marshals and Commissioners (CCFMC)
Dennis Gannon

Alliance canadienne des entrepreneurs en interventions d'urgence
Bob Goodfellow et Jean-Claude Morin

Association canadienne des carburants
Adrian Michielsen (**Vice-président, GTIU**) et Linda Manka

Canadian Interoperability Technology Interest Group (CITIG)
Eric Torunski

Chemin de fer CN
Danny Simpson et Lee Nelson

Chemin de fer Canadien Pacifique
Jim Kozey, Darlene Nagy et Scott Croome

Association canadienne du propane
Mélanie Levac

Association canadienne des corps de pompiers volontaires
Denis Lauzon (**Lac-Mégantic**)

Alliance canadienne du camionnage
Geoffrey Wood et Barrie Montague

Centre for Toxicology and Environmental Health (United States)
James Panasiuk et Dr. Glenn Millner

Association canadienne de l'industrie de la chimie
Fiona Cook et Kara Edwards

Centre des sciences pour la sécurité, Recherche et développement pour la défense Canada
David Matschke, Jean Murwanashyaka, Tara Logue et John DeHooge

École nationale des pompiers du Québec
Benoit Laroche

Assistance d'intervention d'urgence du Canada
Spencer Buckland, Patrick Knight et Louis-Philippe Éthier

ENFORM
Finbarr Wilson et Gordon Walsh

Environnement Canada
Lo Cheng, Simon Despatie et Thierry Mezzana

Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur le TMD
Trudy Iwanyshyn et Scott Davies

Fédération canadienne des municipalités
Andrée Chenard, Daniel Rubinstein et Caroline Mellor

Engrais Canada
Giulia Brutesco et Ron Lutzer

International Association of Emergency Managers – Canada
Brian Moore

Justice Institute of British Columbia (JIBC)
Peter Grootendorst et Brent Cowx

Ministère de la Sécurité Publique du Québec
Gilles Desgagnés, Jacques Proteau, Serge Fortier,
Sylvie Mathurin et Louis Bétournay

National Fire Protection Association (NFPA)
Shayne Mintz et Thomas McGowan

Ministère des transports de l'Ontario
Stephanie Maragna

Publique – Expert en matière
Ernie Wong, Michel Cloutier et Brian Mullen

Association des chemins de fer du Canada
Andy Ash, Jean-Pierre Couture et Paul Mahony

Renewable Fuels Association (United States)
Kristy Moore et Missy Ruff

Teamsters Canada (Rail)
Glen MacDonald, Phil Benson et Don Ashley

Transports Canada, Transport des marchandises dangereuses (TMD)
Chris Powers (**Président du GTIU**), Louis Laferrière, Nicole Girard, Clive Law,
Nathalie Belliveau, Benoit Turcotte, Peter Coyles, Louis Marcotte,
Nicolas Cadotte, Fred Scaffidi, Monique Lavoie, Julie Laurendeau,
Sara Devereaux, Mathieu Lemay, Josée Boudreau, Paul Driver, Dan Olech et Ève Poirier

Transports Canada, CANUTEC
Angelo Boccanfuso, Pierre Manseau et Carieanne Picard

Transports Canada, TMD, Secrétariat du GTIU
Mylaine Desrosiers, Kathie Keeley,
Lindsay Jones, Rachèle Renaud et Anastasia Karvounis

Bureau de la sécurité des transports du Canada
Kirby Jang

Conférenciers invités
André Ouellette – Collège Lambton
Capitaine René Cayer – Sûreté du Québec
Stephen Valade – Association des chefs d'incendies du Québec



Groupe de travail sur les interventions d'urgence • Juin 2014 – Mars 2016 • Réalisations à ce jour et à venir

MANDAT Améliorer la sécurité des intervenants et du public en cas d'incident de marchandises dangereuses mettant en cause des liquides inflammables transportés par train.
Mener d'autres recherches et évaluations ainsi que formuler des recommandations en vue de faire progresser et d'améliorer le programme de Plan d'intervention d'urgence (PIU).



Améliorer les interventions d'urgence, l'état de préparation aux situations d'urgence ainsi que la formation.

24 Recommandations

Adopter une approche normalisée de la gestion des incidents de grande envergure, comprendre les risques et les délais d'exécution propres aux incidents ferroviaires mettant en cause des liquides inflammables, avoir accès à des renseignements sur les marchandises dangereuses au cours d'un incident, mettre une stratégie de formation en place pour les premiers intervenants et les spécialistes canadiens et une relation de collaboration continue entre Transports Canada et tous les intervenants.

Réalisations à ce jour

- CANUTEC a maintenant un accès immédiat à des données en temps réel sur la feuille de train des transporteurs ferroviaires par la distribution automatique de courriels, et a également accès à l'application mobile « Ask Rail ». **(Septembre 2015)**
- Le cadre d'évaluation des PIU a été modifié pour inclure l'identification du Système de commandement d'incident (SCI) et une Structure de commandement unifiée dans le cadre de la présentation du PIU par le titulaire du plan. **(Janvier 2016)**
- Une stratégie de sensibilisation et de communication du TMD a été élaborée. **(Janvier 2016)**
- Un outil de sensibilisation en ligne, bilingue et gratuit à l'intention des premiers intervenants a été lancé sous le nom *Préparatifs d'urgence pour les incidents ferroviaires mettant en cause des liquides inflammables au Canada*. **(17 Mars 2016)**.
- Les *Lignes directrices concernant les compétences des intervenants aux incidents de transport mettant en cause des trains de liquides inflammables à risque élevé* ont été élaborées. **(31 Mars 2016)**.
- Le Groupe de travail a collaboré avec le Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et développement pour la défense Canada afin d'élaborer, de financer et de tenir des exercices de Transport des marchandises dangereuses (TMD) avec l'industrie et les premiers intervenants:
 - Des exercices de simulation d'intervention en cas d'incident Chimique, biologique, radiologique, nucléaire et explosif et d'incident mettant en cause des liquides inflammables ont eu lieu en **novembre 2015**
 - Un exercice 'Vulcan' à grand déploiement a eu lieu en **mars 2016**.
 - Un exercice 'Athéna' à grand déploiement a été fait en français à Lévis au Québec en **février 2017**
- Des pratiques exemplaires de niveaux de services et délais d'intervention ont été intégrées au programme de sensibilisation à la sécurité et de communications du TMD. **(Avril 2016)**
- L'ordre n° 32 a été remplacé par l'ordre n° 36 pour fournir aux administrations les renseignements améliorés nécessaires sur les marchandises dangereuses afin de mener des évaluations des risques et des activités de planification en cas d'urgence, ainsi que les besoins en formation pour les premiers intervenants en ajoutant de nouvelles exigences. **(Avril 2016)**.
- Des renseignements sur le programme de PIU ont été ajoutés dans l'édition de 2016 du *Guide des mesures d'urgence*. **(Mai 2016)**
- Un comité directeur sur la formation des premiers intervenants pour faire avancer le programme de formation opérationnelle et spécialisée sur les liquides inflammables à l'intention des premiers intervenants au Canada a été mise en place. **(Décembre 2016)** (Deuxième réunion tenue en mars 2017)
- Trousses de sensibilisation à la sécurité pour les premiers intervenants, l'industrie, les municipalités et le grand public ont été distribuées en **janvier 2017**.
- Élaboration du guide «Vous n'êtes pas seuls!» et son aide-mémoire pour les premiers intervenants a été publié en **décembre 2017** et distribué en **janvier 2018**.
- Le Canadian Pacifique (CP), la compagnie de chemins de fer nationaux du Canada (CN) et l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC/Opérateur) ont signé un protocole d'entente (PE). Ce PE porte sur l'assistance aux interventions d'urgence entre le CP, le CN et l'ACF/Opérateur qui transportent des marchandises dangereuses, incluant la classe 3, les liquides inflammables. **(Septembre 2018)**



Étendre les exigences en matière de PIU à d'autres liquides inflammables

5 Recommandations

Envisager d'élargir les exigences du PIU afin d'inclure des liquides inflammables autres que ceux figurant dans l'ordre n° 33 (examinant actuellement les produits avec une classe subsidiaire 3), selon l'analyse scientifique des experts en la matière.

Réalisations à ce jour

- Le Règlement sur le TMD a été modifié pour inclure des exigences relatives au PIU pour 11 liquides inflammables, notamment les 9 énumérés dans l'ordre n° 33, ainsi que le pétrole brut acide (UN3494) et les alcools, N.S.A. (UN1987). Le nouveau règlement est entré en vigueur le **31 décembre 2014**.
- Une méthodologie a été développée pour créer un inventaire des liquides inflammables de classe 3 selon leur comportement physico-chimique. 663 substances ont été classées pour déterminer si elles devraient nécessiter un PIU. **(Juillet 2015)**
- 43 produits de classe 3 identifiés comme ayant la « priorité 1 » ont été intégrés dans l'évaluation des risques. Il a été déterminé qu'ils ne nécessitent pas de PIU. **(Janvier 2016)**
- La schématisation des routes de transport et des volumes des liquides inflammables de classe 3 est complétée. **(Juillet 2016)**
- Schématisation d'autres produits transportés par wagon-citerne. **(Mars 2018)**

• **Recommandations complétées: 40/40 (100 %)**



Améliorer le programme de PIU

11 Recommandations

Améliorer la promotion de la sensibilisation et la compréhension des rôles et responsabilités, des exigences réglementaires, des normes et des lignes directrices pour les premiers intervenants, l'industrie et les municipalités afin qu'ils soient mieux informés et préparés avant que ne se produisent des incidents de transport mettant en cause des marchandises dangereuses.

Réalisations à ce jour

- Niveaux de services et des délais d'intervention ont été établis dans le PIU pour assurer de fournir des services et de l'aide appropriés selon l'ampleur et la gravité d'un incident. **(Décembre 2015)**
- Tous les titulaires actuels de PIU sont maintenant avisés par courriel 90 jours avant la date du renouvellement de leur plan. **(Février 2016)**
- Un sous-comité sur les interventions d'urgence pour les incidents de transport mettant en cause des marchandises dangereuses a été créé. Des réunions sont tenues sur une base régulière. **(Mai 2016)** la troisième réunion a eu lieu en mai 2017.
- Un schéma et un modèle d'activation de PIU ont été élaborés pour établir les attentes et une approche uniforme parmi les transporteurs ferroviaires, les expéditeurs, les titulaires/conseillers techniques de PIU et CANUTEC. **(Septembre 2016)**
- Un profil de compétence pour les conseillers techniques en matière de liquides inflammables a été élaboré pour les liquides inflammables de classe 3. **(Octobre 2016)**
- Un document public a été préparé fournissant plus de précisions sur les articles pertinents de la Loi sur le TMD, avec la collaboration de l'unité des Services juridiques de TC (Ministère de la Justice). **(Septembre 2017)**
- Détermination des éléments de données clés nécessaires pour évaluer l'ampleur et la gravité des incidents et établissement d'indicateurs pour surveiller les répercussions. **(Septembre 2017)**
- Officialisation du processus d'examen existant en considérant le principe TASC – En temps opportun, Approprié, Sécuritaire et Coordonné. Les éléments TASC ont été ajoutés au rapport d'incident des inspecteurs du TMD. **(Septembre 2017)**
- Mise à jour à la partie 7 – Le PIU a été publié dans la Gazette du Canada 1 (celui-ci inclus les niveaux de service et le modèle de mise en œuvre à plusieurs niveaux). **(Juin 2018)**
- Le Canadian Pacifique (CP), la compagnie de chemins de fer nationaux du Canada (CN) et l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC/Opérateur) ont signé un protocole d'entente (PE). Ce PE porte sur l'assistance aux interventions d'urgence entre le CP, le CN et l'ACF/Opérateur qui transportent des marchandises dangereuses, incluant la classe 3, les liquides inflammables. **(Septembre 2018)**